

LAFLECHE de GRANDPRÉ à Saint Domingue

Bernadette Rossignol

à partir d'actes signalés par *Pierre Bardin* (décembre 2024)

Dans le Complément à GHC 19 nouvelle série, 3^e trimestre 2015, p. 28/31 ¹ *Pierre Bardin* présentait l'inventaire après décès en 1801 de Marie ASSELIN veuve de Jean Michel LAFLECHE de GRANDPRÉ et un acte de notoriété pour sa petite fille Françoise, fille de feu Michel Pantaléon Lafleche de Grandpré.

Il nous signale d'autres actes notariés : en 1765, un dépôt de testament par René Victor Henry Lafleche de Grandpré et en 1786 la vente d'une habitation par ce même René Victor Henry Lafleche de Grandpré.

Avant de voir ces deux actes, et d'autres, nous donnons des éléments généalogiques qui permettent de situer le rapport entre ces différentes personnes et leur postérité.

1 Jean Michel LAFLECHE de GRANDPRÉ
habitant à St Domingue
x Marie Catherine DUVAL
d'où au moins trois fils :

1.1 Jean Michel LAFLECHE de GRANDPRÉ

commissaire des guerres au Cap puis à Orléans
franc-maçon de la loge L'heureuse Réunion à Paris en 1783 ²
+ 1786/
x /1751 Marie ASSELIN, fille de Jacques Germain et Marie d'ANTOUILLE ? ³
+ 20 brumaire X (11/11/1801) Paris, rue du faubourg du Roule n° 125
IAD 25 brumaire X, M^e Rouen LXXI (GHC 19) (à la requête de sa petite fille)

1.1.1 Michel Pantaléon LAFLECHE de GRANDPRÉ
habitant sucrier au Morne Rouge, St Domingue
o 18/03/1751 b 06/07/1752 St Jacques de la Plaine du Nord ; p **Victor Pantaléon Lafleche de Grandpré**, avocat au parlement de Paris, **oncle paternel** ; m Marie d'Antoville épouse de Jacques Germain Asselin, capitaine de cavalerie. (GHC 19)
+ 15/07/1784 Morne Rouge, Plaine du Nord, sur l'habitation de M. Grandpré jeune, leur cousin ; environ 34 ans, habitant de la paroisse
IAD 24/07/1784 Le Cap (GHC 19)
x Françoise FIÉVÉ
d'où

1.1.1.1 Danielle Françoise LAFLECHE de GRANDPRÉ
seule héritière de Marie Asselin en ventôse X (LXXI/137)

¹ <http://www.ghcaraibe.org/bul/NS19comp.pdf>

² Fichier Bossu, fonds maçonnique.

³ Marraine de son fils.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

b 01/05/1775 Paris, Saint Eustache (état civil reconstitué, pièce déposée par le greffe de Toulouse) parents demeurant rue des Bons Enfants ; p Daniel Léonor Charles Tostain ; m Anne Brunot (GHC19)
?x (12/09/1802 publication de mariage à Maintenon (Eure et Loire, 28) ⁴ ; mariage prévu à Toulouse) Jacques François **LIGNIÈRES**, fils d'Antoine et Marie Thérèse BRUEL

1.2 Victor Pantaléon LAFLECHE de GRANDPRÉ

écuyer, capitaine de cavalerie
o ca 1731
+ 04 (+) 05/10/1784 Paris (Saint Sulpice), rue de Tournon, hôtel de l'Empereur, 53 ans ; témoins ses gendres Joseph Antoine Hubert comte de La Massue et Charles d'Escravezrat (sic) chevalier seigneur de La Barrière
x 15/07/1758 Le Cap, **Françoise Élisabeth BIVET**, fille de Jacques et Françoise Élisabeth FOUCHÉ ⁵
o 02/04/1736 Petite Anse, St Domingue ⁶
renonce à la succession de son mari le 13/05/1785 (LIX/336B) ⁷
+ 09/01/1832 Versailles

1.2.1 Catherine LAFLECHE de GRANDPRÉ

o ca 1759
+10/08/1787 manoir de La Sillandais (+) 12/10/1787 Chavagne (Ille et Vilaine, 35)
x Joseph Antoine **HUBERT comte de LA MASSUE**, fils de Guy Joseph Alexandre et Catherine GAZET
cheval-léger de la garde du roi
o 29/10/1748 Nantes, St Laurent (Loire Atlantique, 44)
+ 01/12/1818 Paris, rue de la Michodière ⁸
bx Félicité CHAUSARD

1.2.2 Élisabeth Thérèse LAFLECHE de GRANDPRÉ ⁹

o 15/12/1764 Cap Français
+ 14/05/1822 Versailles (78)
Cm M^e Gobert, Paris, 24/09/1784
x 24/09/1784 Paris, Saint Eustache, Charles **d'ESCRAVAYAT marquis de LA BARRIÈRE**, fils d'Élie et Marguerite de BARRY
chevalier, gendarme de la garde du roi, capitaine de cavalerie en 1779-1785, chevalier de Saint Louis en 1787, propriétaire à Vivonne (Vienne) en 1830 demeurant en son château de la Barrière paroisse de Busserole en Périgord (Dordogne, 24) en 1785
o ca 1749
+ 24/12/1830 Paris ; 81 ans ¹⁰
IAD 30/12/1830 M^e Berceon

⁴ Relevé de la Société généalogique d'Eure et Loir, SGEL.

⁵ Informations sur elle : Pierfit, Geneanet. Idem pour une partie des actes de la descendance.

⁶ Secours aux colons réfugiés F/12/2751.

⁷ Relevés de La France généalogique.

⁸ Table des successions DQ8.

⁹ Secours aux colons réfugiés F/12/2806.

¹⁰ Table des successions DQ8. Élie François Charles Victor.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

1.2.3 Louise Bonne LAFLÈCHE de GRANDPRÉ

o ca 1766 Saint Domingue (18 ans en 1785)

+ 12/03/1852 Loissail (Orne, 61)

x 23/06/1788 Versailles Notre Dame ¹¹, Achille Pierre **de VANSSAY**, fils de Louis et Olive LECLERC

mousquetaire noir puis capitaine aux dragons de la Reine

o 04/04/1756 Le Cap

+ 24/01/1838 Conflans sur Anille (Sarthe, 72)

1.2.4 Aimée Jeanne Victoire LAFLÈCHE de GRANDPRÉ ¹²

o 24/01/1767 Petite Anse, St Domingue ¹³

+ 17/06/1835 Versailles

x 18/10/1791 Saint Denis (Seine Saint Denis, 93), Bertrand Mathurin Louis Anne **de SAINT PERN**, fils de Bertrand Jean François seigneur de la Tour (1730-1797) et Marie Eulalie Salomon de DERVAL (1736-1803)

page de la Petite Écurie du Roi puis président à mortier au parlement de Bretagne ¹⁴

o 02/03/1764 La Tour

+ 2/04/1793 Versailles

ax 19/06/1787 Rennes (Ille et Vilaine, 35), Pauline Marie Sainte marquise de CORNULIER, fille de + Toussaint Charles François (1740-1779) et + Marie Félix Pauline HAY DES NETUMIÈRES (1752-1781)

o 23/02/1769 Rennes, b 29/09/1771 Nozay

+ 18/09/1788 La Tour en Saint Pern (Ille et Vilaine)

1.2.5 Marie Françoise LAFLÈCHE de GRANDPRÉ

o ca 1772 Le Cap (12 ans en 1785)

x 24 pluviôse III (12/02/1795) Versailles (Yvelines, 78) Pierre Gaspard Gabriel François **de CARREY** marquis **de BELLEMARE** ¹⁵, fils de + Pierre Guillaume Nicolas et + Jacqueline Françoise de RENUSSON

o 06/01/1751 Le Mans (Sarthe, 72)

+ 08/12/1805

ax 1783 Geneviève Françoise Charlotte de VANSSAY, fille de Charles Joseph René et Denise Françoise de RENUSSON

o 30/09/1759 Saint Pavace (Sarthe)

+ 02/05/1794 Le Mans, Sainte Croix

1.2.6 Marie Joséphine Hortense LAFLÈCHE de GRANDPRÉ ¹⁶

o 23 b 30/08/1778 Paris, Saint Eustache

+ 17 frimaire XIV (08/12/1805) Versailles (Yvelines, 78) ; 27 ans

x 20 ventôse VIII (11/03/1800) Versailles, Hyacinthe Pierre François de Paul Jacques **ANGO de LA MOTTE ANGO** comte **de FLERS**, fils de Pierre François

¹¹ Dépouillement Cercle généalogique de Versailles et des Yvelines.

¹² DJoseph sur Geneanet.

¹³ Secours aux colons réfugiés F/12/2806.

¹⁴ Généalogie historique de la maison de Cornulier, sur Geneanet.

¹⁵ Olivier Dibos, dbos sur Geneanet.

¹⁶ Jean Daniel Blanc, eslsa2002 sur Geneanet.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

de Paul (1747-1802) et Jacqueline Louise Rosalie LE GOUÉ de RICHEMONT
(ca 1740-1815) ¹⁷
o 28/07/1778
+ 1835, 57 ans

1.3 Jacques René LAFLÈCHE de GRANDPRÉ

avocat en parlement, conseiller du roi au conseil supérieur du Cap
testament 18/04/1764 (ci-après) ; inventaire après décès Le Cap 07/06/1764
o ca 1705 Saint Louis du Quartier Morin
+ 22/04/1764 Saint Jacques de la Plaine du Nord ; 58 ans
(+) dans l'église
ax Élisabeth DURAND de FARLUCHE
bx Marie Élisabeth de PRÉVAL
+ 1764/

1.3a.1 Jacques René LAFLÈCHE de GRANDPRÉ

prêtre à Nîmes (1764) puis à Paris, jésuite non profès (1765), vicaire général
d'Angoulême, curé de Notre Dame de Versailles (1802-1809) ¹⁸
renonce à la succession paternelle en faveur de son frère cadet (M^e Laideguive,
Paris, 09/05/1765)
o 01/03/1731 Paris b 02/03/1731 Saint Médard
+ 04 (+) 05/06/1809 Versailles, 78 ans passés

1.3b.1 René Victor Henry LAFLÈCHE de GRANDPRÉ

chevalier de St Louis, capitaine de milice du bataillon du Cap Français 1779-
1781 ¹⁹ ; lieutenant des maréchaux de France le 11/03/1772 en 1788 ²⁰
o ca 1738 (26 ans ½ en mai 1765)
+ 1796
IAD 25 brumaire an V (15/11/1796) Corbeil (91)
x /1764 **Marie Renée HUX de BAYEUX**, fille de + Nicolas, capitaine de milice au
quartier du Port Margot, et de Françoise Élisabeth de MONDION
o ca 1742
+ 25/08/1823 Paris, rue Basse du Rempart, 46 ; 81 ans ²¹
Testament olographe 31/07/1820 à Bourbonne les Bains (Haute Marne, 52) ; IAD
06/10/1823 M^e Chevrier (LV/308)
sans postérité

Colonies E 210

Victor Pantaléon LA FLÈCHE de GRANDPRÉ (1.2)
habitant et capitaine de milice à St Domingue,
et son épouse puis veuve Françoise Élisabeth BIVET (12 vues)

18 juillet 1782 : la dame de Grandpré, créole de Saint Domingue, retirée à l'abbaye
Saint Antoine à Paris, « appréhende que son mari, avec lequel elle ne vit point en

¹⁷ Annuaire de la noblesse de France, Borel d'Hauterive, 1874, sur Geneanet 182/450.

¹⁸ Pierfit, Geneanet.

¹⁹ COL E 210.

²⁰ COL E210.

²¹ Table des successions DQ8 (relevés de La France généalogique sur Geneanet).

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

bonne intelligence » ne lui enlève trois de ses filles qu'elle a auprès d'elle « et dont l'éducation la distrait et la console de ses malheurs ».

Le 8 octobre elle demande qu'on lui renvoie le mémoire de juillet, la médiation du lieutenant général de police « ayant mis mes affaires vis-à-vis de mon mari dans une position supportable et paisible ». Elle ne veut pas laisser subsister des traces de leur division antérieure. Le mémoire lui est renvoyé et nous ne pouvons donc pas en savoir plus.

En 1786, veuve, elle expose que, le 17 janvier 1772 par contrat à Saint Domingue, son mari a acheté au sieur de CONAN une moitié d'habitation pour le prix de 500 000 livres argent de Saint Domingue, sur lequel 320 000 livres ont été payé comptant. Les 180 000 livres restant devaient demeurer en dépôt entre les mains du sr de GRANDPRÉ jusqu'à la mort de la dame de CONAN, en payant les intérêts à 5 %. Depuis la dame de Conan et le sieur de Grandpré sont décédés.

La dame veuve de SERVANT, aux droits du sr de CONAN, ouvre une action au bailliage de Versailles, où demeure la veuve de GRANDPRÉ, pour que la dame de Grandpré et ses filles soient condamnées à lui payer les 18 000 livres et forme opposition entre les mains du correspondant de la dame de Grandpré à Nantes sur ce qu'elle pourrait recevoir des colonies. La dame de Grandpré demande le renvoi devant le siège royal du Cap et la main levée des oppositions faites ou à faire.

Réponse : cette dette provient de la succession immobilière ouverte à Saint Domingue et le partage des biens entre les cohéritiers n'est pas terminée. Cela doit donc être traité au Cap.

Colonies E 210

René Victor Henry LAFLÈCHE de GRANDPRÉ (48 vues) (1.3b.1)

Le dossier contient principalement les échanges pour obtenir la croix de Saint Louis, en 1779-1781 (qu'il n'obtiendra pas, n'ayant pas le nombre d'années de service nécessaire). Il permet de préciser sa carrière :

12 juillet 1752 sous-lieutenant des dragons milice de St Domingue

1^{er} juillet 1753 lieutenant

10 janvier 1756 capitaine

11 mars 1772 repassé en France

en 1772 achète la charge de lieutenant des maréchaux de France

en 1773 capitaine à la suite des dragons blancs à St Domingue

Dans une lettre du 3 novembre 1781 pour appuyer sa demande, le marquis de GOUY d'ARSY écrit : « Mr de Grandpré est oncle de ma femme et depuis qu'elle a perdu ses parents la sienne lui a tenu lieu de la mère la plus tendre »

Testament de Jacques René LAFLÈCHE de GRANDPRÉ, 1764 (1.3)

M^e Laideguive, MC/ET/XXIII/671

Le 6 mai 1765 René Victor Henry LAFLÈCHE de GRANDPRÉ, bourgeois de Paris, y demeurant rue Saint Marc, paroisse Saint Eustache, dépose le testament de feu Jacques René LAFLÈCHE de GRANDPRÉ, conseiller du roi en sa cour du conseil supérieur du Port au Prince, île de St Domingue.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Le 18 avril 1764 M^e Alexis Louis Delau, notaire au Cap, s'est transporté au Morne Rouge, dépendance du quartier Saint Jacques de la Plaine du Nord, sur l'habitation établie en sucrerie et raffinerie de M^e Jacques René LAFLÈCHE de GRANDPRÉ, conseiller du roi en sa cour du conseil supérieur du Cap, pour recueillir son testament.

Il est né à Saint Louis du Quartier Morin et âgé d'environ 58 ans.

Il n'a pas d'autre enfant de son premier mariage avec dlle DURAND que messire Jacques LAFLÈCHE de GRANDPRÉ, prêtre demeurant actuellement à Nîmes, ci-devant jésuite non profès, 33 ans, né et baptisé à Paris, Saint Benoit.

De son second mariage avec dlle Marie Élisabeth de PRÉVAL, il a un fils unique, René Victor Henry, 26 ans ½, demeurant avec lui et marié avec Mlle Marie Renée HUX de BAYEUX, fille de + Nicolas, capitaine de milice demeurant au quartier du Port Margot, et de Françoise Élisabeth de MONDION aujourd'hui sa veuve.

Tous les biens de sa succession, après les dettes payées et les droits de son épouse en France et ailleurs, iront sans exception à son second fils, à la charge seulement de payer la rente et pension viagère à son frère ci-après. Il est son légataire universel et unique.

A son fils aîné, prêtre, resté unique enfant de son premier mariage, 2 000 livres argent de France de pension viagère chaque année jusqu'à son décès.

Exécuteur testamentaire son épouse et à défaut Mme veuve de BAYEUX belle-mère de son fils puiné.

Le 4 juin 1764, homologation du testament à la demande de Marie Élisabeth de PRÉVAL veuve de Jacques René LAFLÈCHE de GRANDPRÉ.

Extrait de l'acte de décès à Saint Jacques de la Plaine du Nord dépendance du Cap, le 22 avril 1764, de Jacques René LAFLÈCHE de GRANDPRÉ, conseiller au conseil supérieur du Cap, environ 58 ans, habitant de la paroisse. Inhumé dans l'église.

Le 9 mai 1765, constitution viagère par René Victor Henry LAFLÈCHE de GRANDPRÉ, à messire Jacques LAFLÈCHE de GRANDPRÉ, prêtre, demeurant à Paris avec lui rue Saint Marc paroisse Saint Eustache : 400 livres payable de 6 mois en 6 mois à compter de ce jour, moyennant 4 000 livres que René Victor Henry a reçu de son frère, lequel renonce à sa part de succession.

Françoise Élisabeth BIVET veuve LAFLÈCHE de GRANDPRÉ (1.2), son gendre et la gestion des habitations en 1785

M^e Provost, MC/ET/LIX/336/B

Les 12 et 13 mai 1785, plusieurs actes se succèdent chez le notaire Provost.

Françoise Élisabeth BIVET reconnaît devoir à Joseph LAMY, habitant du Quartier Morin, présentement à Paris hôtel et rue du Bouloir (Saint Eustache), 24 000 livres qu'il lui a prêtées et elle lui donne procuration pour régir et administrer « en bon père de famille » l'habitation en café lui appartenant au Dondon.

Les 24 000 livres sont, le même jour, prêtées à son gendre Charles d'ESCRAVAYAT de LA BARRIÈRE, qui les lui rendra en 6 paiements égaux de 4 000 livres, et ce pour qu'il puisse payer ses dettes, ce qu'il reconnaît le 19 du même mois en donnant la liste des dettes et en déclarant qu'il a remboursé 4 590 livres et qu'il lui reste à payer 7 520 livres, ainsi que la légitime à ses deux sœurs mariées, Mesdames DU CHAREYROUX (8 000 livres) et de SAINTE TERRE (4 000 livres).

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

La même veuve LAFLÈCHE de GRANDPRÉ, en son nom, comme tutrice de ses filles mineures et avec la procuration de son gendre, révoque les pouvoirs de gestion donnés par son mari à Gratien NOVION, habitant à l'Acul, et au sieur Emard MILLOT pour gérer ses deux habitations au Quartier Morin, l'une en raffinerie et l'autre en guildiverie. Elle donne procuration à Joseph LAMY pour les gérer (long détail pour la gestion).

Pour une raison que nous ignorons, quand elle révoque les pouvoirs donnés par son mari, elle dépose deux pièces : une procuration par Étienne RASTEL de ROCHEBLAVE et un certificat de vie du même, délivré à Gap le 23/04/1785 : il est né à Savournon le 31/05/1739, est ancien capitaine au régiment de Royal Champagne, chevalier de Saint Louis et à présent capitaine au régiment de Royal Champagne, demeurant à Savournon élection de Gap (Hautes-Alpes, 05).

Dans les bulletins de GHC (voir les index), plusieurs mentions sur Étienne et Prosper RASTEL de ROCHEBLAVE, deux des 23 enfants de Jean Joseph RASTEL de ROCHEBLAVE et Elisabeth DILLON (GHC p. 2201).

Vente de l'habitation sucrerie de la Plaine du Nord, 1786 (1.3b.1 et 1.1)

M^e Rouen, MC/ET/LXXI/72

(nous résumons deux très gros actes)

Le 28 septembre 1786 messire René Victor Henry de LAFLÈCHE de GRANDPRÉ, chevalier de Saint Louis, lieutenant de nosseigneurs les maréchaux de France, et dame Marie Renée HUX de BAYEUX son épouse, demeurant à Paris rue Sainte Apolline, paroisse Saint Laurent,

vendent à messire Jean Jacques BOULIN, habitant au Morne Rouge, paroisse Saint Jacques de la Plaine du Nord au Cap Français, absent, représenté par Louis Riaux, greffier en chef des consuls de Rouen, ce jour à Paris (procuration M^e Girard et Cormaux de La Chapelle, Cap Français, 27/05/1786)

une habitation de 99 carreaux (de 100 pas en carrés), établie en sucrerie, paroisse Saint Jacques de la Plaine du Nord, avec tous les nègres, bestiaux, cabrouets, etc. qui lui appartient comme resté le seul héritier de Jacques René LAFLÈCHE de GRANDPRÉ, conseiller du roi en son conseil supérieur du Cap, son père, par renonciation à la succession par messire Jacques René de LAFLÈCHE de GRANDPRÉ son frère, fils aîné (M^e Laideguive Paris, 09/05/1765)

Jacques René LAFLÈCHE de GRANDPRÉ père avait recueilli l'habitation des successions de ses père et mère, Jean Michel La Flèche de Grandpré et dame DUVAL qui ont eu la propriété de cette habitation ; avec une autre contigüe elle formait à l'origine une seule habitation, divisée en deux par le partage de leur succession. L'autre moitié appartenait à son frère Jean Michel, commissaire des guerres au Cap Français.

Conditions :

Les sieur et dame Laflèche de Grandpré s'obligent à livrer au sieur Boulin 100 esclaves ; Boulin retiendra 1 950 livres argent des Amériques pour chaque esclave manquant et paiera 1 950 livres pour chaque esclave au-dessus des 100.

Le jour de la prise de possession, livraison de 40 mulets ou mules ; 750 livres pour chaque manquant ou en surplus

Ustensiles tels qu'ils se trouvent sur l'habitation

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Bâtiments et constructions en l'état
Estimation par 3 experts de tous les sucres et sirops fabriqués
Prix de vente 366 666 livres argent de France

Le même jour Marie ASSELIN épouse séparée quant aux biens de Jean Michel LAFLÈCHE de GRANDPRÉ, ancien commissaire des guerres au Cap Français (sentence du Châtelet 11/02/1785), fondée de la procuration spéciale de son mari à l'effet des présentes (M^e Tiron, Paris, 15/02/1785)

vend au même Jean Jacques BOULIN

une habitation de 99 carreaux, établie en sucrerie, à Saint Jacques de la Plaine du Nord, contigüe à celle qui vient de lui être vendue dont elle n'est séparée que par un fossé mitoyen.

Mêmes conditions que dans l'acte précédent.

Recueillie des successions de Jean Michel La Flèche de Grandpré et dame DUVAL, père et mère.

Prix 200 000 livres argent de France dont elle a reçu 20 000 livres.

Cette vente a dû être résiliée car, deux ans plus tard, on retrouve les mêmes vendeurs et le même acheteur :

Vente de l'habitation sucrerie Lafèche de Grandpré (1.3b.1 et 1.1)

XVIII/877, 14/08/1788

2 gros dossiers, comme en 1786

René Victor Henry de LAFLÈCHE de GRANDPRÉ, lieutenant des nosseigneurs les Maréchaux de France, et dame Marie René HUX de BAYEUX son épouse, demeurant à Paris rue Sainte Appoline, paroisse Saint Laurent, d'une part, et Marie ASSELIN épouse séparée quant aux biens de Jean Michel LAFLÈCHE de GRANDPRÉ, ancien commissaire des guerres au Cap Français (procuration de son mari, M^e Tiron, Paris, 15/02/1785), d'autre part,

vendent chacun leur part (99 carreaux) de l'habitation en sucrerie, paroisse Saint Jacques de la Plaine du Nord, divisée en deux par le partage de la succession de Jean Michel de LAFLÈCHE de GRANDPRÉ et Catherine DUVAL,

à Jean Jacques BOULIN, habitant au Morne Rouge, paroisse Saint Jacques de la Plaine du Nord, représenté par Louis Riaux, greffier en chef des consuls de Rouen (procuration M^e Cormaux de La Chapelle, Cap Français, 27/05/1796)

Prix de vente 366 666 livres pour le premier et 200 000 livres argent de France pour la seconde.

Chacun des deux vendeurs s'oblige à livrer au sieur Boulin 100 esclaves, 40 mulets, 40 bêtes à corne, les ustensiles, bâtiments et construction en l'état.

Nota :

Cette branche de la famille ne figure pas dans l'Indemnité puisqu'elle ne possédait plus d'habitation à St Domingue.

La sucrerie de Jean Jacques BOULIN à la Plaine du Nord a été incendiée en 1791 (D XXV n° 78).

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Inventaire après décès de Marie Renée HUX de BAYEUX (1.3b.1) veuve de René Victor Henry de LAFLÈCHE de GRANDPRÉ, 1823 M^e Chevrier, MC/ET/LV/308

Gros inventaire du 6 au 20 décembre 1823. Marie Renée HUX de BAYEUX veuve de René Victor Henry de LAFLÈCHE de GRANDPRÉ (1.3b.1) est décédée sans postérité le 25 août 1823 en sa demeure à Paris, rue Basse du Rempart n° 46 (rue aujourd'hui disparue, au nord du boulevard de la Madeleine, 9^e arrondissement). Elle avait fait son testament olographe, 3 ans avant, le 31 juillet 1820, à Bourbonne les Bains (Haute Marne, 52 ; on y soigne les rhumatismes).

Dans la liste de ses héritiers nous retrouvons plusieurs patronymes saint-dominguais.

L'inventaire est fait à la requête de son exécuteur testamentaire Jean LALANDE, propriétaire demeurant à Paris, Grande rue du Faubourg Saint Denis n° 154 ²².

La première héritière, pour moitié, représentant seule la ligne maternelle, est sa sœur Barbe Élisabeth HUX de BAYEUX, épouse de François Otton baron de WURMSER, lieutenant général des armées du roi, chevalier de Saint Louis, demeurant tous deux à Strasbourg (Bas Rhin, 67) et représentés par le marquis de GOUY d'ARSY

Héritiers chacun pour un tiers, représentant la ligne paternelle,
Renée Charlotte de MONDION veuve de Bernard DARRACQ, demeurant à Poitiers (Vienne, 86), rue Cloche Percée, représentée par Charles Arnoulph QUINQUET, propriétaire demeurant à Arsy près Compiègne (Oise, 60) ;
Anne Amable HUX de BAYEUX veuve de Louis Marthe marquis d'ARSY, demeurant rue Basse du Rempart

Légataires en nue-propiété de la portion léguée à titre universel à leur mère marquise de GOUY d'ARSY,

Ange Emmanuel Marie Yves François de Sale marquis de GOUY d'ARSY, chevalier de la Légion d'honneur,
Marie Louis Athanase François comte de GOUY d'ARSY, chevalier de Saint Jean de Jérusalem,
tous deux domiciliés à Marines arrondissement de Pontoise (Val d'Oise, 95) :

Long inventaire détaillé, que nous ne reprendrons pas, sauf ce qui suit.

Dans la longue liste des papiers, plusieurs contrats dont, chez M^e Lormeau, le 27/09/1778, un contrat de 2 600 livres de rente annuelle et viagère au profit du couple LAFLÈCHE de GRANDPRÉ, jusqu'au décès du dernier survivant, par Henry Louis Marie de ROHAN prince de GUÉMÉNÉ, grand chambellan de France, et son épouse Armande Victoire Joseph de ROHAN SOUBISE

Inventaire après décès du sieur LAFLÈCHE de GRANDPRÉ par M^e Callois, à Corbeil, le 25 brumaire V (15/11/1796), à la requête de sa veuve et de Jacques de LAFLÈCHE de GRANDPRÉ, demeurant à Versailles, seul héritier de son frère ; suivi d'un acte

²² Nous rappelons notre article <https://www.ghcaraibe.org/articles/2023-art32.pdf> « Jean LALANDE, habitant et bourgeois du Cap, ses esclaves et son testament, 1786 ». Il est cependant douteux, étant donné la grande différence des dates, qu'il s'agisse de la même personne, même si celui du testament demeurait à Paris.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

devant M^e Raguideau à Paris, le 20 thermidor (07/08/1797) par lequel le frère du défunt abandonne à sa veuve l'actif dépendant de la succession de son mari, imputé sur la créance qu'elle avait à exercer sur la succession de celui-ci.

Et le notaire mentionne une liasse de 56 pièces de renseignement sur les propriétés à St Domingue et 10 actes de décès et naissances de la famille... cotés mais pas décrits !

Nous ne trouvons pas la famille LAFLÈCHE de GRANDPRÉ dans les volumes de l'Indemnité de St-Domingue : habitations vendues ?

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)